

Direction

Prométerre

Avenue des Jordils 1
Case postale 1080
1001 Lausanne
www.prometerre.ch

Prométerre Direction - Jordils 1 - CP 1080 - CH 1001 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral
Guy Parmelin
Chef du Département de l'économie, de la
formation et de la recherche - DEFR

3003 BERNE

ChA

Lausanne, le 20 mars 2019

Consultation sur le projet de loi fédérale relative à l'approbation des accords de libre-échange

Monsieur le Conseiller fédéral,

En réponse à la consultation lancée par votre prédécesseur en décembre 2018, l'association vaudoise de promotion des métiers de la terre, Prométerre, a l'avantage de vous faire part ci-dessous de sa prise de position défavorable quant à une délégation à l'Assemblée fédérale de la ratification autonome de certains accords de libre-échange, en permettant en quelque sorte d'échapper au risque d'un référendum populaire.

Même si le processus de ratification de ces accords en serait quelque peu raccourci, Prométerre est opposée à ce que la latitude du Parlement soit élargie, vis-à-vis des droits populaires, au point de ne pas les soumettre au référendum facultatif sur la base de sa seule appréciation de l'importance des nouveaux engagements consentis. La tentation sera alors grande, au nom de l'intérêt national, de systématiser l'évitement du risque d'un vote populaire. L'importance des conséquences pour la population et les entreprises n'est la plupart du temps perceptible que dans les détails des clauses de ces accords, détails souvent négligés, tant par les négociateurs que par les administrations, mais qui se voient soudain révélés au grand jour lors des débats et analyses précédant une votation populaire. Les questions délicates et les problèmes que posent concrètement les accords commerciaux et de libre-échange doivent pouvoir faire l'objet en tout temps de débats nationaux publics lorsqu'une fraction des citoyens le réclame. Ils ne sauraient être réservés de par la loi au cercle trop fermé des seuls délégataires de la souveraineté du peuple.

En vous priant de bien vouloir renoncer à ce projet qui n'amènera que méfiance supplémentaire à l'égard des accords de libre-échange, en particulier dans les milieux agricoles qu'ils impactent très fortement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre plus haute considération.

Luc Thomas

Directeur

Claude Baehler

Président